



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement HMG GLOBETROTTER

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 29 décembre 2017**



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement HMG GLOBETROTTER

2, rue de la Bourse - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 29 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HMG GLOBETROTTER constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 avril 2018

KPMG S.A.



Isabelle Goalec
Associée

• **BILAN en EUR**

ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	87 043 803,85	94 397 145,10
Actions et valeurs assimilées	86 624 853,85	93 777 295,10
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	85 228 997,80	92 307 285,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 395 856,05	1 470 009,19
Obligations et valeurs assimilées	418 950,00	619 850,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	418 950,00	619 850,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	600 941,69	540 267,53
Opérations de change à terme de devises		
Autres	600 941,69	540 267,53
Comptes financiers	3 284 019,15	14 651,45
Liquidités	3 284 019,15	14 651,45
Total de l'actif	90 928 764,69	94 952 064,08

PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	90 651 383,30	94 811 700,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	46,59	29,54
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-871 815,74	-1 922 402,61
Résultat de l'exercice (a, b)	997 963,45	1 634 594,93
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	90 777 577,60	94 523 922,77
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	151 187,09	201 969,80
Opérations de change à terme de devises		
Autres	151 187,09	201 969,80
Comptes financiers		226 171,51
Concours bancaires courants		226 171,51
Emprunts		
Total du passif	90 928 764,69	94 952 064,08

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

° **HORS BILAN en EUR**

	29/12/2017	30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27,85	107,95
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 824 764,05	3 368 074,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	27 568,62	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	2 852 360,52	3 368 182,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 767,64	2 960,60
Autres charges financières		
Total (2)	4 767,64	2 960,60
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 847 592,88	3 365 221,66
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 702 700,45	1 668 119,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 144 892,43	1 697 101,76
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-146 928,98	-62 506,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	997 963,45	1 634 594,93

ANNEXE COMPTABLE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

1.25% TTC pour la part I

2.392% TTC pour les parts C et D

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C et I	Part D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	94 523 922,77	95 287 870,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	20 856 679,52	11 082 322,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 575 636,38	-21 321 713,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 457 319,79	5 792 051,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 565 532,95	-6 913 177,45
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-189 057,08	-203 081,62
Différences de change	-7 434 558,86	1 334 550,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 577 792,68	7 773 281,40
Différence d'estimation exercice N	-5 731 000,58	-23 308 793,26
Différence d'estimation exercice N-1	23 308 793,26	31 082 074,66
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-18 244,32	-5 282,16
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 144 892,43	1 697 101,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	90 777 577,60	94 523 922,77

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	418 950,00	0,46
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	418 950,00	0,46
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	418 950,00	0,46						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 284 019,15	3,62
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					418 950,00	0,46				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 284 019,15	3,62								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	BRL		XOF		MYR		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	16 861 583,30	18,57	7 564 940,19	8,33	6 456 351,96	7,11	45 876 342,65	50,54
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	212 353,40	0,23					26 124,70	0,03
Comptes financiers							39 762,55	0,04
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	29/12/2017
Créances	Souscriptions à recevoir	357 063,59
	Coupons et dividendes en espèces	243 878,10
Total des créances		600 941,69
Dettes	Rachats à payer	14 115,27
	Frais de gestion	132 172,17
	Frais de gestion variable	48,98
	Autres dettes	4 850,67
Total des dettes		151 187,09

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	74 557,0000	14 833 562,81
Parts rachetées durant l'exercice	-92 244,0000	-18 449 624,94
Solde net des souscriptions/rachats	-17 687,0000	-3 616 062,13
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	2,1250	4 887 324,14
Parts rachetées durant l'exercice	-8,0360	-18 043 904,07
Solde net des souscriptions/rachats	-5,9110	-13 156 579,93
Part D		
Parts souscrites durant l'exercice	6 240,0000	1 135 792,57
Parts rachetées durant l'exercice	-460,0000	-82 107,37
Solde net des souscriptions/rachats	5 780,0000	1 053 685,20

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part I	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part D	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	29/12/2017
Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 091 971,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	574 717,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	48,98
Rétrocessions des frais de gestion	
Part D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	35 963,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,38
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

• **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	29/12/2017
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

• **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

• **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	29/12/2017
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	46,59	29,54
Résultat	997 963,45	1 634 594,93
Total	998 010,04	1 634 624,47

	29/12/2017	30/12/2016
Part C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	258 051,66	500 434,65
Total	258 051,66	500 434,65

	29/12/2017	30/12/2016
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	729 713,44	1 127 568,02
Total	729 713,44	1 127 568,02

	29/12/2017	30/12/2016
Part D		
Affectation		
Distribution	10 190,88	6 604,81
Report à nouveau de l'exercice	54,06	16,99
Capitalisation		
Total	10 244,94	6 621,80
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	9 099,0000	3 319,0000
Distribution unitaire	1,12	1,99
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	5 912,64	1 664,56

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-871 815,74	-1 922 402,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-871 815,74	-1 922 402,61

	29/12/2017	30/12/2016
Part C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-427 650,25	-879 045,87
Total	-427 650,25	-879 045,87

	29/12/2017	30/12/2016
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-428 151,50	-1 031 773,52
Total	-428 151,50	-1 031 773,52

	29/12/2017	30/12/2016
Part D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-16 013,99	-11 583,22
Total	-16 013,99	-11 583,22

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Actif net Global en EUR	310 597 173,50	179 030 624,59	95 287 870,10	94 523 922,77	90 777 577,60
HMG GLOBETROTTER C					
Actif net en EUR	155 634 163,63	112 692 485,65	49 744 354,14	42 954 514,52	44 927 240,16
Nombre de titres	784 794,0000	600 105,0000	296 930,0000	231 643,0000	213 956,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	198,31	187,78	167,52	185,43	209,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,90	17,72	24,14	-3,79	-1,99
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,72	1,77	1,65	2,16	1,20
HMG GLOBETROTTER I					
Actif net en EUR	154 665 916,56	65 795 777,10	44 862 600,22	51 010 410,06	44 134 153,20
Nombre de titres	70,9000	31,4900	23,7930	24,1640	18,2530
Valeur liquidative unitaire en EUR	2 181 465,67	2 089 418,13	1 885 537,77	2 111 008,52	2 417 912,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	42 804,49	195 903,28	269 823,38	-42 698,78	-23 456,50
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	65 604,86	45 048,43	42 692,87	46 663,13	39 977,72
HMG GLOBETROTTER D					
Actif net en EUR	297 093,31	542 361,84	680 915,74	558 998,19	1 716 184,24
Nombre de titres	1 588,0000	3 119,0000	4 429,0000	3 319,0000	9 099,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	187,08	173,88	153,74	168,42	188,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,67	16,61	22,29	-3,48	-1,75
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					
Distribution unitaire en EUR sur résultat	3,60	1,69	1,56	1,99	1,12
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,45	0,391		0,134	*

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.